

Image not found or type unknown



Crédit d'impôts et pose de fenetres

Par **laeti94**, le **06/04/2010 à 16:42**

Bonjour,rnrnNous sommes propriétaire depuis juillet 2008 d'un appartement dont l'année de construction est antérieure a 1977.rnAfin de beneficier d'un crédit d'impot de 40%, nous avons souhaitez faire changer l'intégralité de nos fenetres (soit 5 en rénovation et 1 en neuf).
rnl'entreprise a signé avec nous début novembre 2009 pour une pose en décembre 2009.
Nous avons donc versé un acompte à hauteur de la moitié du prix des fenetres. rnAprès plusieurs déboires concernant la fabrication, la livraison et la pose, nous n'avons à ce jour toujours pas réceptionné le chantier pour cause de pb de chassis sur la fenetre la plus grande (fenetre qui n'est toujours pas en fabrication). rnQuels recours peut-on avoir face à l'entreprise pour éviter de perdre nos 40% de crédits d'impôts ?